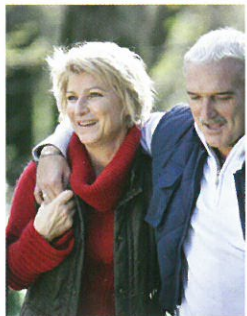


# Le Service d'Aide à Domicile

Aide aux actes de la vie quotidienne - Entretien du logement - Jardinage - Bricolage

Agrément numéro SAP200038834 - Service « autorisé » par le Conseil Général de la Dordogne

## Nos services pour tous...



Pour **VOUS**,  
on s'occupe **de tout...**

### Pôle administratif

#### Antenne de Lalinde

12, Avenue Jean Moulin - BP 106  
24150 LALINDE  
05 53 61 19 80 Fax 05 53 24 55 61  
lalinde@ciasbdp.fr

#### Antenne de Beaumont

53 Boulevard de la Résistance  
24440 BEAUMONT-DU-PÉRIGORD  
05 53 74 15 16 Fax 05 53 23 89 71  
beaumont@ciasbdp.fr

#### Antenne du Buisson

Rue François Meulet  
24480 LE BUISSON-DE-CADOUIN  
05 53 22 97 90 Fax 05 53 23 71 94  
lebuisson@ciasbdp.fr

#### Antenne de Monpazier

2 Rue Jean Galmot  
24540 MONPAZIER  
05 53 22 67 64 Fax 05 53 27 18 41  
monpazier@ciasbdp.fr

# Nous sommes là pour vous au quotidien...



## Entretien du logement

Ménage.  
Repassage. Entretien du linge.



## Aide aux actes essentiels

Se lever, s'habiller, se laver,  
Se déplacer, se nourrir,  
Aide à la prise des médicaments.



## Conseil et évaluation des situations individuelles

Pour les publics dépendants ou fragilisés.



## Accompagnement administratif

Coordination et suivi des prestations  
(dossiers APA - PCH - ARDH...).



## Soutien aux aidants familiaux et à l'entourage

Soutien psychologique.  
Groupes de parole.  
Informations.  
Remplacements.



## Garde d'enfants de plus de 3 ans



## Transport accompagné



## Portage de repas à domicile

Régime adapté.



## Jardinage



## Bricolage et petit dépannage



## Garde de nuit



## Garde d'animaux

A domicile en cas d'absence



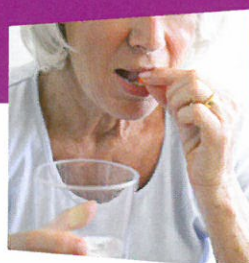
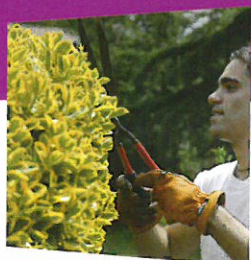
# 30 ans d'expérience

Notre **personnel qualifié** et  
notre réseau de **professionnels**  
sont à votre service  
**toute l'année 7j/7 - 24h/24**

- Un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins.
- Des démarches administratives simplifiées.
- Une réduction d'impôt sur le revenu de 50%,

des sommes versées dans la limite de 12 000€ par an (plafond majoré de 1 500€ par personne à charge, dans la limite de 15 000€ par an) et de 20 000€ par an pour les personnes handicapées ou dépendantes. (Informations en vigueur au 08/10)

- Paiement en CESU\* accepté. (\*Chèque Emploi Service Universel)





Pour faciliter votre vie de famille ou votre vie quotidienne...  
Quelle que soit votre situation, nous avons les solutions  
à domicile qui vous conviennent.

## Horaires d'ouverture

### Antenne de Lalinde

Du lundi au vendredi  
8h30 - 12 h  
14 h - 17h30

### Antenne de Beaumont

Du lundi au jeudi  
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30  
Le vendredi  
8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

### Antenne du Buisson

Du lundi au jeudi  
8 h - 12 h et 13h30 - 17h30  
Le vendredi  
8 h - 12 h et 13h30 - 17 h

### Antenne de Monpazier

Du lundi au vendredi  
9 h - 12 h  
13h30 - 17h30